**Résumé des travaux de la 12ème session du Conseil d’Orientation Stratégique, tenue le 23 décembre 2022**

Le Conseil d’orientation stratégique (COS) de l’Agence MCA-Morocco a tenu sa douzième session, le jeudi 23 décembre 2021 à 14h30, sous la présidence de M. Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement.

L’ordre du jour de cette session a été arrêté comme suit :

1. Présentation de l’état d’avancement de la mise en œuvre du Compact depuis la 11ème session du COS;
2. Présentation du Rapport du Comité d’audit et de risques ;
3. Présentation des projets de résolutions ;
4. Discussion ;
5. Approbation des résolutions.

A l’ouverture des travaux de la session, le Chef du gouvernement a salué les progrès substantiels accomplis au titre du déploiement des différents projets inscrits au titre de ce programme, dont le budget s'élève à 450 millions de dollars américains et qui repose sur deux principaux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des différentes activités programmées dans le cadre du "Compact II" afin de les parachever dans les délais impartis, notant par la même occasion les impacts très positifs du programme sur les secteurs ciblés, notamment dans le domaine du développement du capital humain.

Le Président du COS a donné lecture du projet de l’ordre du jour et a soumis celui-ci à l’approbation du COS.

Ensuite, il a donné la parole à Mme Carrie Monahan, Directrice Résidente Adjointe de Millennium Challenge Corporation (MCC) au Maroc.  Mme Carrie Monahan, s’est félicitée du travail remarquable accompli par les équipes de l’Agence MCA-Morocco et de MCC et les parties prenantes et de leur engagement, qui ont permis d’atteindre d’importantes réalisations dont les impacts positifs sur les bénéficiaires ont été relevés lors des multiples visites effectuées aux sites abritant les projets du "Compact II".

Mme Monahan a aussi souligné l’importance cruciale que revêt la mobilisation de l’ensemble des partenaires pour parachever les projets et veiller à la duplication des modèles développés et testés dans le cadre du "Compact II".

La Directrice Générale de l’Agence MCA-Morocco, Mme Malika Laasri, a présenté, par la suite, aux membres du Conseil, un exposé détaillé sur l’état d’avancement de l’exécution du "Compact II" depuis la dernière session du Conseil et les perspectives de sa mise en œuvre, soulignant les réalisations financières honorables de l'Agence, comme en témoigne l’enregistrement d’un taux d’engagement de près de 87% et d’un taux de décaissement de plus de 50%.

La Directrice générale a salué, à cette occasion, les réalisations notables accomplies au titre du déploiement des différents projets, notamment au volet de la réalisation des travaux d’infrastructures, avec l’achèvement de la réhabilitation de 33 établissements de l’enseignement secondaire dans la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ainsi que l’avancement soutenu des travaux de réhabilitation de 55 autres lycées collégiaux et qualifiants dans les Régions Fès-Meknès et Marrakech-Safi, des travaux de construction ou réhabilitation de 14 sur les 15 établissements de formation professionnelle (EFP) bénéficiaires du soutien du Fonds « Charaka », des travaux hors-sites au niveau des trois zones industrielles pilotes dans la Région Casablanca-Settat et des travaux d’aménagement initiés dans huit projets soutenus par le Fonds des Zones Industrielles Durables (FONZID).

La Directrice générale s’est félicitée particulièrement des résultats prometteurs réalisés au titre de l’expérimentation de modèles novateurs dans les différents secteurs ciblés par le "Compact II", à savoir notamment le modèle intégré « Lycée Attahadi » visant l’amélioration des performances des établissements scolaires et des apprentissages des élèves, le modèle de promotion de l’emploi inclusif des populations en difficulté d’insertion sur le marché du travail à travers un financement basé sur les résultats, le modèle de valorisation des terres collectives situées dans les périmètres d’irrigation s’articulant sur une procédure de melkisation optimisée et simplifiée et des mesures d’accompagnement inclusives et les modèles de développement et de gouvernance en partenariat public privé (PPP) des établissements de formation professionnelle et des parcs industriels durables.

Ensuite, le Président du COS a donné la parole à M. Mohammed Fikrat, Président du Comité d’audit et de risques, qui a présenté le rapport du Comité sur les résultats de l’audit des fonds du Compact pour la période allant du 1er octobre 219 au 30 septembre 2020.

M. Fikrat a notamment souligné que le rapport d’audit ne soulève aucune remarque à impact financier ou de non-conformité aux procédures ou mettant en cause l’intégrité ou la moralité des gestionnaires.

Il a aussi souligné que MCA-Morocco a établi un plan d’action correctif pour traiter les remarques de l’Audit et que sur les 10 actions qu’il comprend, 7 ont été déjà totalement réalisées.

Après les présentations, le président du COS a ouvert le débat.

Au terme de cette session et après délibération, le Conseil a approuvé les résolutions suivantes :

**Résolution n° 1 :**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la 11ème session du Conseil d’orientation stratégique (COS) de l’Agence MCA-Morocco, tenue le 27 avril 2021.

**Résolution n° 2 :**

Le Conseil approuve le rapport sur les résultats de l’audit du programme du Compact portant sur la période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, ainsi que le Plan d’action correctif y afférent.

**Résolution n° 3 :**

Le Conseil approuve le rapport d’activité de l’année 4 du Compact.

**Résolution n° 4 :**

Le Conseil approuve le Fiscal Acountability Plan (FAP) /Manuel des procédures financière mis à jour.

**Résolution n° 5 :**

Le Conseil approuve le Plan d’audit, mis à jour.

**Résolution n° 6 :**

Le Conseil approuve le Manuel des ressources humaines de MCA-Morocco, mis à jour.

**Résolution n° 7 :**

Le Conseil approuve les articles 13 et 23 du Statut du personnel de MCA-Morocco.

**Résolution n° 8 :**

Le Conseil approuve Plan d’action de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption de MCA-Morocco, mis à jour.

**Résolution n° 9 :**

Le Conseil prend acte de l’état d’avancement du travail de la Task-force instituée dans le cadre du projet « Melkisation » et l’invite à soumettre à la prochaine session du COS les résultats finaux de ses travaux.

**Résolution n° 10 :**

Le Conseil approuve les projets d’accords d’exécution relatifs à la mise en œuvre d’actions relevant de l’activité « Gouvernance du Foncier » à conclure respectivement avec :

* le Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille ; et
* l’Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie.

**Résolution n° 11 :**

Le Conseil approuve l’avenant à la convention de partenariat conclue entre MCA-Morocco et MIT dans le cadre de l’Initiative d’appui à l’évaluation d’impact des politiques d’emploi et du marché du travail.

**Résolution n° 12 :**

Le Conseil approuve le projet de Programme de passation de marchés de l’Agence mis à jour.

**Résolution n° 13 :**

Le Conseil approuve les avenants aux contrats suivants :

* LI-22 (Avenant N° 2) : Travaux de réalisation des ouvrages de transfert des eaux usées de la zone industrielle de Bouznika et de son extension ;
* ES-27-B Lot-5 (Avenant 4) : Travaux de réhabilitation de 15 établissements scolaires dans la région TTH. Lot-5 : 8 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Tanger et Larache ;
* ES-27-B Lot-6 (Avenant 4) : Travaux de réhabilitation de 15 établissements scolaires dans la région TTH. Lot-6 : 7 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Tétouan et Chefchaouen ;
* ME-06 (Avenant 3) : Consultant chargé de la revue de la qualité des données de la Direction « Suivi & Evaluation » de l’Agence MCA-Morocco.

La réunion du Conseil a été levée vers 16h20.